

Mme, Mlle, Mr..... , le 2013

Monsieur le Président de la République
Monsieur François HOLLANDE
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris



Objet : Votre souhait de rouvrir un débat sur l'heure d'été : Il faut prendre en compte les études des autres pays

Monsieur le Président de la République,

Nous faisons des vœux pour que la France sorte de la crise pendant cette année qui commence sous votre mandat. L'abandon de l'actuelle heure d'été ne pourrait qu'y contribuer, et ceci de manière non négligeable, en diminuant les dépenses de santé et en augmentant la compétitivité du travail. Ne tardez pas à relancer le débat sur la question, comme vous nous avez dit le souhaiter.

Il est nécessaire, pour arriver à une solution valable, que ce débat s'ouvre enfin aux travaux des scientifiques d'autres pays. Votre ministère de l'Energie préfère ignorer ces études, en se cantonnant aux modélisations hasardeuses faites pour l'ADEME, qui ne prend pas en compte les surconsommations du trafic, se réfère aux diagnostics fantaisistes de certains médecins (style « téléportation horaire »), et aussi à des sondages faits auprès d'une opinion désinformée, et donc non pertinents.

Le problème est grave et recèle une inégalité criante entre la situation de l'heure en France et celle dans d'autres pays de l'UE, mis à part l'Espagne et le Benelux qui nous ont imité par la force des choses.

La réalité peut se résumer ainsi : Notre pays avance de deux heures en période « été » (sept mois sur douze) par rapport à l'heure de son fuseau géographique. Chacune de ces deux heures a un résultat énergétique, mais l'ADEME ne se réfère jamais au bilan de la première heure d'avance, qui est l'heure « d'été » des autres pays (sauf l'Espagne et le Benelux). Le résultat apporté par la 1^{ère} heure serait négatif, selon la majorité des études publiées, et même le dernier rapport commandé par l'ADEME admet cette possibilité ! Il devrait suffire à notre pays, bien qu'il soit voisin de zéro, et dans l'attente d'une meilleure solution.

Côté humain : -- beaucoup d'adultes (21% des 25-49 ans) sont fatigués parce qu'ils se lèvent en moyenne à 4h30 heure du fuseau (6h30 heure légale); -- les écoliers, qui doivent arriver en classe pour 6h30 heure du fuseau (8h30 heure légale), sont eux aussi fatigués en permanence, malgré les diverses réformes des rythmes qui sont faites en ignorant le facteur « heure vraie » ; -- les seniors en maison de retraite reçoivent leur dîner à 16h, heure du fuseau (18h, heure légale), et beaucoup d'entre eux sont ensuite assommés aux psychotropes.

Deux solutions ont été proposées par des rapports parlementaires que l'on se doit de prendre enfin en compte :

1 - Le retour à l'heure d'été « simple » de l'entre-deux guerres, retour que l'Espagne suivrait certainement. Cette mesure diminuerait les difficultés du sommeil et les difficultés pour le travail des agriculteurs, population la plus martyre de l'heure actuelle (surtout les éleveurs, chez qui on compte un nombre de suicides inquiétant). Mais le « chaos » des changements d'heure subsisterait, et le système « heure d'été simple » ferait encore des victimes. En effet, diverses études dans le monde ont évalué des augmentations des accidents cardiaques, des accidents du travail et des accidents de la circulation sur des populations soumises au régime d'heure d'été « simple ». (Etudes de JANSZKY, BARNES, COREN et autres). Le Portugal a effectué cette réforme.

2 - L'abandon des changements d'heure avec l'adoption de l'heure TUC+1 pour la France. Les autres pays de l'UE suivraient le nôtre en retrouvant la meilleure harmonisation pour les transports et ne feraient plus pression sur les nations qui les entourent. Côté énergie, notre pays conserverait le résultat (bénéfique ?) d'une heure d'avance auquel il croit encore, même si les autres pays n'y croient pas.

L'ACHED a échangé récemment avec des services compétents de la Suisse, pour lesquels les travaux récents les plus fiables sont ceux de KOTCHEN et GRANT (USA) qui ont montré une augmentation de 1% de la

consommation d'électricité des ménages lors de l'introduction de l'heure d'été dans une partie de l'Indiana. Des surconsommations pour le trafic (hors climatisation) ont été mesurées en Belgique par W. HECQ (ULB). En France, le nombre des victimes avec ce système serait sans doute inférieur à celui noté avec le système actuel, puisque la fatigue qui cause des victimes serait diminuée. A ce sujet, veuillez trouver ci-joint un graphique des accidents de la circulation dans notre pays en 1975 et 1976 montrant une élévation importante du nombre des tués pendant les mois « d'été » (plus octobre) de la première année d'heure d'été « double » d'après-guerre (chiffres de la Sécurité Routière). Ces études et une cinquantaine d'autres se trouvent présentées, résumées ou référencées dans le nouveau rapport de l'ACHED et ses annexes, consultable sur le blog « www.reformonslheurelegale.fr ». Notre présidente vous a écrit en proposant de présenter à vos collaborateurs une version papier de ce rapport. Ne méprisez pas cette éventualité.

Un de nos anciens premiers ministres, Monsieur Alain Juppé, avait voulu l'abandon de l'heure d'été « double », que nous subissons depuis trop longtemps déjà. A l'époque, la Commission européenne a dressé contre lui les autres pays en invoquant une obligation de maintenir les changements d'heure. Mais par la suite, le Conseil et le Parlement européen ont déclaré au Tribunal de Luxembourg que l'heure d'été restait une option des pays membres ! Il est nécessaire, à notre avis, que vous lanciez rapidement un recours auprès de la Cour européenne de Justice de l'UE, afin qu'on sorte de l'ambiguïté qui perdure dans ce domaine. Faute de quoi, les débats seraient difficiles.

Monsieur le Président, l'heure d'été cause les blessures ou la mort de victimes anonymes (on peut savoir leur nombre approximatif, mais sans pouvoir les identifier). Il n'est pas admissible que l'orgueil ou l'égoïsme de certains, l'inertie des administrations, les contre-vérités ou le chauvinisme des scientifiques contribuent à perpétuer cette mesure anti-économique, anti-développement et, en quelque sorte, inhumaine.

C'est le moment d'agir, puisque divers pays ont abandonné récemment l'heure d'été (Russie, Biélorussie, Arménie, Egypte), et que d'autres le voudraient (Ukraine, Lituanie, Suisse) où y trouveraient des avantages (Espagne, Royaume Uni, Irlande).

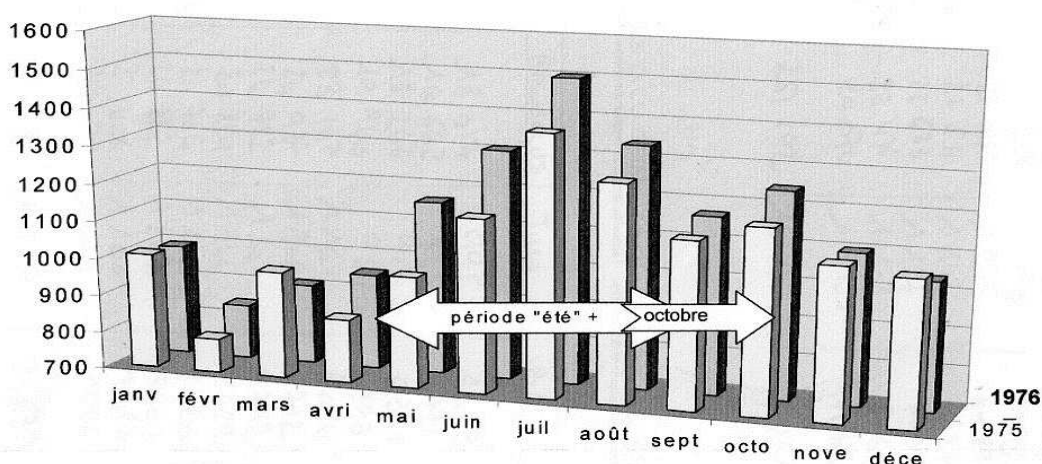
De plus, le progression de l'utilisation des lampes modernes, consommant moins d'électricité à l'heure, va inéluctablement détériorer encore davantage le bilan énergétique de chaque heure d'avancement : ceci donne un bon point d'appui pour une démarche de la France.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma haute considération

(signature)

Le nombre de victimes de la route a beaucoup augmenté en 1976 (première année de l'heure d'été en France) pendant toute la période "heure d'été"

Evolution 75-76 du nombre mensuel des tués sur la route



EN 1976, 661 TUES DE PLUS QU'EN 1975 pour les mois de la période "été", plus le mois suivant (octobre), tandis que les chiffres mensuels sont inférieurs en 1976 pour presque tous les mois de la période "hiver" - résultats comparables pour le nombre d'accidents (+ 4751), ainsi que pour les blessés, graves (+ 1360) ou légers (+ 5414). Ces augmentations apparaissent au milieu d'une tendance constante à la baisse de tous les chiffres relatifs aux accidents de la route avant 1976 et aussi après cette année.

Particularité concernant le mois d'août 1976: Les nombres des accidents, des blessés graves et des blessés légers sont inférieurs aux nombres correspondants de 1975, bien que le nombre des tués soit supérieur en août 1976

Autre particularité: Le nombre des blessés graves pour toute l'année 1976 est inférieur au nombre total des blessés graves en 1975, bien que ce nombre soit supérieur pour l'été 1976; cela en raison d'une diminution très importante du nombre des blessés graves en l'hiver 1976